

BULLETIN 2019 MUNICIPAL

JANVIER 2019



Editorial du Maire

Ma Commune, j'y tiens

Voilà le slogan de la campagne de communication nationale que l'Association des Maires de France s'apprête à lancer en ce début 2019.

Il s'agit de réaffirmer auprès des citoyens et du gouvernement le rôle et la place de la commune dans la République, et de mettre en lumière l'engagement et le dévouement des équipes municipales pour le bien être des habitants et le développement de leur commune.

Engagement et dévouement au quotidien, sur le terrain: c'est bien pour cela que les élus municipaux continuent à bénéficier largement de la confiance de leurs concitoyens et parce qu'ils demeurent l'échelon de proximité (toujours à portée d'engueulade !) permettant à chacun de côtoyer des responsables, dans notre monde déshumanisé et virtuel où les centres de décisions paraissent inaccessibles et coupés de la réalité.

Mais le dévouement et la passion pour la cause publique ont aussi leurs limites, car il est de plus en plus difficile de gérer une commune :

- techniquement en raison de la multiplicité des compétences requises
- humainement car ce travail n'est pas assez reconnu, parce qu'il doit souvent affronter les ingratitude et qu'il se heurte à la montée des incivilités.

Dans une rapide rétrospective de cette année écoulée au village, les images se succèdent et se fondent comme dans un kaléidoscope, étonnantes de contraste : après celles du feu d'artifice de la fête du 15 août arrivent en surimpression, comme en « fondu-enchainé » celles de notre émouvante commémoration du centenaire de l'armistice et des horreurs de la guerre 14/18. Des naissances, des deuils, Thanatos le dispute à Eros, et le bien au mal. Une météo catastrophique jusqu'en juin qui nous a fort heureusement évité les malheurs que d'autres ont connus. Puis les efforts d'amélioration de notre cadre de vie parfois confrontés à la détérioration ... Et le sentiment de sécurité de notre territoire troublé d'insécurité par ces actes de violence que sont les cambriolages.

Garer son véhicule sur une place handicapée, jeter sauvagement des déchets ou ses mégots, taguer un mur, trafiquer son pot d'échappement pour faire du bruit, ne pas ramasser les déjections de

son chien.....derrière toutes ces incivilités se cache le même mépris d'autrui et des règles de vie en société.

Les incivilités traduisent la détérioration du lien social, la carence éducative et la montée du consumérisme de l'espace public, qui fait fi de la responsabilité individuelle dans la cité. David Lisnard, Maire de Cannes expliquait au dernier Congrès des Maires que derrière la lutte contre les incivilités se cache un enjeu majeur de notre démocratie, car **il n'est pas de liberté sans responsabilité.** Et que penser de la liberté de manifester si elle ne se distingue plus de la liberté de casser comme en décembre 2018.

Le Maire responsable de la sécurité, doit intervenir trop souvent avec les membres du conseil municipal dans le cadre de la sphère publique où on ne se sent plus assez liés par les règles qui permettent de vivre ensemble. Il en va de même pour faire respecter la limitation de vitesse à 30 kms/h, et nous sommes « pris en tenailles », entre ceux qui ne respectent pas cette limitation, et à qui on le fait remarquer, et ceux qui nous demandent d'intervenir plus souvent à l'égard des contrevenants....Je sais : la société nous impose un tempo de plus en plus effréné ! Au XXI ème siècle, il faut être à la fois efficace, rapide et rentable : mais nos vies ne tournent pas qu'autour de nos cadrans. Et si nous ralentissons? Pas seulement en voiture pour respecter la réglementation et pour être prudent. Des voix s'élèvent pour que chacun lève un peu le pied. L'apôtre de ce mouvement dit «slow » (lent), est un journaliste canadien, Carl Honoré, auteur d'un véritable best-seller international : Eloge de la lenteur.

Car finalement, aller vite n'est pas une fatalité, il est possible de freiner un peu et de prendre le temps, d'aller à son rythme.....

C'est aussi ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année : prendre le temps de vivre et d'être heureux.

Claude LACOUR

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux

INVITATION DES NOUVEAUX HABITANTS :

Comme chaque année, le Conseil Municipal invitera les nouveaux habitants lors d'une petite cérémonie de présentation des vœux qui se déroulera le samedi 12 janvier. L'institution de ce petit moment de convivialité permet aussi de commencer l'année en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants en faisant plus ample connaissance. D'ores et déjà souhaitons donc la bienvenue à celles et ceux qui ont emménagé l'an dernier sur notre commune.

-M et Mme PALADINI/HALIN au 17 rue du Bourguet

-M et Mme GALLET /THONNARD DU TEMPLE 4 rue du Bourguet

-Mme BARBASTE 1 route de Josbaig

Qu'ils sachent d'emblée que nous sommes à leur disposition sur la commune.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Elles sont régulières, annoncées et publiques (vous pouvez donc y assister).

Depuis cette année, nous faisons paraître un compte-rendu dans la presse, en plus du compte-rendu affiché au panneau de la Mairie.

Le Conseil s'est réuni les 13 et 26 janvier, 9 mars, 13 avril, 15 juin, 30 août et 9 novembre.

Les réunions d'adjoints, élargies aux membres du Conseil qui le souhaitent se tiennent le jeudi soir.

Le travail du Conseil Municipal est souvent préparé également en commissions (travaux, voirie, forêt etc...)

En outre une réunion publique de mi-mandat a été organisée le samedi 30 juin pour faire le point sur l'action du Conseil Municipal depuis les dernières élections.

DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE :

Paola Couchinave, notre professeur des écoles, a effectué sa 2ème rentrée, en charge du CE2/CM1 de 20 élèves.

Le retour à la semaine de 4 jours ayant été validé, il n'y a plus classe le mercredi matin.

Les horaires : 8h50/12h10 13h55/16h35.

Les activités complémentaires se déroulent le lundi de 16h35 à 17h35.

Notons qu'à partir de la rentrée 2019, l'obligation scolaire s'étend dès l'âge de 3 ans. Et notre école ayant été classée dans un territoire prioritaire, les enfants de 2 ans seront pris en compte dans les prévisions d'effectifs.

Les représentants des parents d'élèves sont Mme Elodie Teillagory et Mme Marion Hippolyte.

Les projets pédagogiques sont nombreux :

- En lecture : participation au prix Bouquin Malin organisé par la médiathèque et la Communauté de Commune du Haut Béarn.
- En écriture : les éditions Thales proposent un écrit en rapport avec l'eau et le territoire. Les productions seront illustrées par des illustrateurs professionnels et éditées dans un livre.
- J'aime manger/bouger : actions éducatives sur le thème de l'alimentation et de l'activité physique.
- Histoire : les enfants ont présenté les résultats de leurs recherches sur les soldats de Geüs morts à la guerre lors de la commémoration du centenaire de l'armistice.
- Espace numérique de travail – ENT : espace sécurisé où enseignants et élèves peuvent trouver des informations en lien avec leur activités, accessible également aux parents pour communiquer.

La Communauté de Commune du Haut Béarn a pris en charge la compétence scolaire du RPI, ce qui implique qu'elle prend en charge les frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage). Les communes assurent les dépenses d'investissement (construction, réparations, entretien).

Cela n'a pas que des avantages : par exemple, notre commune ne peut décider de doter l'école des matériels informatiques dont elle aurait besoin pour son projet numérique car il s'agit là de dépenses de fonctionnement.



Vendredi 21 décembre visite du Père Noël de l'Association des Parents d'Elèves

SECURITE PUBLIQUE :



Le lieutenant Poysat entouré des Maires de la Vallée lors de l'entrevue du 16 novembre.

Depuis Janvier 2018, est menée au sein de la brigade territoriale, l'expérimentation d'une unité de contact destinée à remettre des missions de proximité et de services aux personnes au cœur de la gendarmerie.

A l'invitation de la Sous-Préfète, nous avons rencontré deux fois à Oloron les membres de cette brigade placée sous l'autorité du Lieutenant Poysat, qui sont également venus écouter les maires de la vallée et présenter leurs différentes missions vendredi 16 novembre. Nous leur avons fait part de nos soucis quant aux incivilités diverses et à propos des cambriolages récents.

Le lieutenant Poysat nous a précisé les dispositifs mis en place sur le territoire pour renforcer la sécurité et l'aide aux victimes. Nous avons réaffirmé notre volonté de collaboration et de sensibilisation de nos concitoyens sur la vigilance nécessaire entre voisins par exemple, source en outre de lien social qui sécurise.

Eclairage public :

Au 1er juillet est entrée en application la délibération d'extinction de l'EP entre minuit et 6 h du matin. Nous comprenons que cela ait pu contrarier quelques-uns de nos concitoyens mais dans l'ensemble, la mesure a été bien comprise. Elle tend à se généraliser dans toute la vallée et ailleurs...

Nous rappelons qu'un bilan sera fait au 30 juin 2019, qui ne sera pas que financier, mais qui tiendra compte de votre ressenti ; de votre adaptation à ces nouvelles conditions, et de votre prise de conscience éco-citoyenne.

Après un printemps émaillé de pluies diluviennes, accompagnées d'inondations parfois désastreuses, un été torride, des incendies dantesques sur plusieurs continents générés par des sécheresses historiques, **force est de constater que les dérèglements météorologiques se multiplient et que l'activité humaine y est certainement pour beaucoup. Si nous ne pouvons, seuls, infléchir cette tendance, nous ne devons pas pour autant considérer que notre action sera inutile.**

Chacun à son niveau, peut et doit contribuer à la préservation de nos ressources et au développement durable, **c'est aussi le sens de ces économies d'énergie car:**

La maison brûle mais nous regardons ailleurs !

Enfin, le Conseil Municipal a décidé de terminer en 2019 la rénovation de l'EP par le remplacement des dernières ampoules à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium plus douces et plus économes.

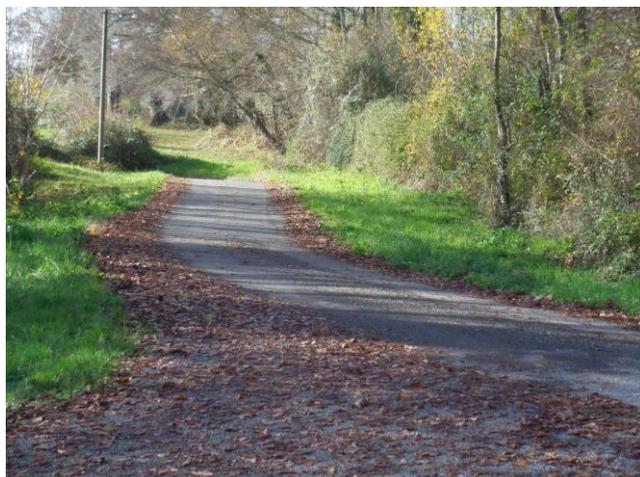
Travaux réalisés en 2018

L'amélioration de la voirie continue d'être une priorité

CHEMIN DES BISCAYS

Refait en tri-couches. Il avait été renivelé, reprofilé et rechargé en grave 35-1 l'an dernier, mais cela ne suffisait pas.

Facture LAFFITTE 5 085 € H.T.



CHEMIN DE LA MOULINE :

Réfection en tri-couches par l'entreprise LAFFITTE :

Facture 2 404 € H.T.

RUE DU BOURGUET :

Busage du dernier tronçon (sécurisation routière, facilitation de l'entretien, assainissement de ces fossés nauséabonds infestés de moustiques l'été.):

Facture DLBTP 3 249 € H.T



IMPASSE PITRAU:

En enrobé : Facture LAFFITTE 2 361 € H.T.



Avant travaux



Après travaux



CHEMIN DE LA MOULINE :

Réalisation d'un espace de retournement pour les camions du SICTOM. :

Facture DLBTP 1 934 € H.T.

Ces travaux sont subventionnés à 35% par le Conseil Départemental dans la limite de 18 560 € H.T.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Le 3ème ralentisseur installé fin 2017 à l'entrée du village route du bois a été terminé. Là encore, des bénévoles ont posé les panneaux, les bornes et peint les dents de requin. Merci à Christian PEBOSCQ, Belmiro MARQUES et Pascal LAFUENTE.



RÉALISATION DU BOULODROME :

Il était très attendu, notre commune ayant beaucoup d'amateurs et même un ex champion de France en la personne de Christophe MEYER.

Nous l'avons réalisé au fronton à un endroit qui n'a jusqu'alors jamais été inondé.

Facture LAFFITTE : 1 100 € H.T



STATION D'EPURATION :

Reprise d'étanchéité sur fissures du lit bactérien et du canal de liaison décanteur digesteur. Piquetage, colmatage et application de deux couches d'étanchéité.

Facture ETCHART : 1 410.06 € TTC.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNE A MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Tout établissement appelé à recevoir du public doit respecter une réglementation spéciale destinée à s'assurer que le public est en sécurité et que les personnes porteuses de handicaps ne soient pas discriminées.

L'Agence Publique de Gestion Locale a rédigé un agenda d'accessibilité « Programme AD'AP » pour notre commune qui nous a imposé entre autres :



- a) **L'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE L'EGLISE :**
 Réalisation d'un itinéraire PMR depuis l'emplacement réservé handicapé de la place publique jusqu'à l'entrée de l'église : pose d'enrobé au cimetière :
 Facture LAFFITTE : 2 728 € H.T.

- b) **UN ACCES PMR DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE :**
 Par la création de plans inclinés et de réfection de trottoir.
 Facture Gaëtan COLON : 1 080 € H.T



La mise aux normes des toilettes de l'école en utilisation PMR a été réalisée bénévolement par Bruno DUPUIS, ainsi que le plan incliné d'accès au secrétariat par Gaëtan COLON



- c) **ACCES CIMETIERE**
 L'escalier avec rampe de communication entre l'impasse Pitrau et le cimetière a été réalisé par Belmiro MARQUES (ci-contre), lors de la journée citoyenne.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour les 10 ans à venir

Le long travail d'élaboration commencé en 2013 se termine. Une réunion publique a été organisée par le bureau d'études ARTELIA le 24 mai dernier à ST GOIN à laquelle vous avez été invités.

Le projet est construit autour de 3 axes :

- La dimension paysagère et environnementale
- Un développement urbain orienté vers le maintien d'une dynamique sur le territoire fixant des objectifs démographiques, de répartition de potentiel de développement et de **modération de consommation de l'espace**.
- Une activité économique renforcée sur le territoire.

Les enjeux essentiels s'expriment sur le **maintien des coupures d'urbanisation entre les villages, la préservation de la plaine agricole, la préservation des coteaux boisés et des continuités écologiques**. Les zones humides et les ripisylves (berges des cours d'eau) sont des zones de protection par priorité (de tolérance 0), censées redevenir des espaces naturels.

Le potentiel de développement en zone constructible, soit 25 logements à GEUS en 10 ans, doit se réaliser à 35/40 % en densification et 60/65 % en extension du centre bourg.

Après le travail sur le zonage (**il a fallu passer des 60 ha constructibles** sur la carte communale de 2006, **à 15 ha** pour les 10 ans à venir), les dernières séances ont été consacrées à la règlementation (couleur des toitures, hauteur des clôtures, coefficient d'imperméabilité, etc..) et à l'organisation d'aménagements programmés (OAP), le tout validé par le Comité de Pilotage (COPIL) du 29 novembre 2018.

Une dernière réunion avec les personnes publiques associées (Chambre d'agriculture, DDTM, services de l'état) s'est tenue le lundi 17 décembre à ST GOIN à 14 H avant la dernière réunion publique à 20H30 au cours de laquelle le bureau ARTELIA a présenté l'état d'avancement du PLUI et l'enquête publique qui doit examiner les recours des intérêts privés. Les particuliers concernés ont donc été conseillés sur la conduite à tenir et invités à rencontrer le commissaire enquêteur en Mairie, à une date qui vous sera précisée. Les 5 et 10 janvier les élus tiendront une permanence à votre intention à SAINT-GOIN à ce sujet.

Nota bene : Il faut maintenant savoir qu'un terrain n'est pas constructible à vie, par tacite reconduction. Un terrain classé U (UA ou UB = urbanisable), non construit au terme des 10 ans du PLUI, perd sa qualité.

Il peut cependant être reclassé U par le PLUI suivant. C'est aussi un moyen de lutter contre la rétention foncière.

Rappel : **Toute construction nouvelle**, extension, réfection de façade, **tout aménagement, changement de destination** (exemple = grange aménagée en pièce à vivre), **tout abri de jardin** (même inférieur à 20 m² ou démontable) **doit faire l'objet d'une demande auprès de l'urbanisme afin d'obtenir une autorisation ou un permis. Les dossiers sont à retirer en Mairie.**

JOURNEE CITOYENNE DU 29 SEPTEMBRE

La 2^{ème} édition de la journée citoyenne du village a ré-édité le succès obtenu lors de son instauration, l'an dernier en octobre.

Une cinquantaine de personnes ont fait le choix de consacrer une partie de leur week-end pour prendre soin de leur village, auxquels il faut ajouter une dizaine de personnes indisponibles, ce jour-là et qui avaient tenu à effectuer divers travaux pour la commune les jours précédents.

Particularité cette année, la municipalité avait inscrit cette action dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par les Ets Leclerc et s'était ainsi vu octroyer un kit de nettoyage comprenant des gants, gilets et sacs de ramassage.

Après un accueil café et la répartition du travail, les différentes équipes se sont dispersées vers les lieux d'interventions: nettoyage des bords de route, remise en état des parterres et de la place du village, tonte du cimetière et du fronton (confection de bancs emportés par la dernière crue), installation de la future cabine livres-échanges, enlèvement des lauriers et réaménagement du point d'apport volontaire de verre du SICTOM, réfection de l'escalier annexe du cimetière et pose d'une rambarde, création d'une rampe PMR d'accès au secrétariat de mairie etc....

Les participants ont été remerciés lors de la soirée grillades qui a suivi et qui a permis de fructueux échanges entre nouveaux et anciens habitants.



Les gilets blancs à pied d'œuvre



Bancs construits ce jour-là par la famille DAVID/RICARD avec des matériaux récupérés dans le Joos (bois et galets), pour remplacer le banc en béton et acier, emporté lors de la dernière crue de juin.

Un concept entièrement nouveau, tout ce qu'il y a de plus recyclable et durable : une excellente idée de Kevin et Emilie



Engazonnement au-dessus du busage



Nettoyage des bas-côtés rue du Bourguet

D'autre part, vous êtes de plus en plus nombreux à entretenir des espaces publics, devant chez vous et ailleurs, sans attendre la journée citoyenne. Soyez en remerciés.

Avant de demander ce que la collectivité peut faire pour soi, demandons-nous ce que nous pouvons faire pour la collectivité.

PLANS LOCAUX DE RANDONNEES, (PLR) :

Notre territoire est magnifique ! Pour vous permettre de mieux en profiter et, peut-être, de mieux le découvrir, la CCHB a mis en place 3 parcours de randonnées, avec l'aide de fins connaisseurs du terroir. Merci encore à Roger NODIN pour sa contribution à ce beau projet.

L'Office du Tourisme du Haut Béarn est en charge de la promotion de ces itinéraires et **édite les fiches des parcours**. Un technicien veille au bon entretien des sentiers afin d'assurer une bonne qualité de randonnée toute l'année.

Voici ces 3 itinéraires balisés ayant bénéficié de travaux d'aménagement.

- 1- **Les Coteaux du Joos**. Très facile. 9 kms de promenade familiale de détente par excellence, sur Geüs, offrant de superbes points de vue sur le piémont, avec quelques secteurs goudronnés. Monter vers la pépinière, par les « buses », descendre par la route d'Aren et retour par le chemin des Biscays.
- 2- **La Josbaquaise** : Facile 15 kms de randonnée pédestre familiale ou VTT, faisant le tour des villages de la Vallée par des chemins de campagne et quelques secteurs goudronnés.
- 3- **Entre Gave et Joos** = Grande randonnée VTT de 41 kms, aussi roulante que sportive, à la découverte de la vallée de Josbaig et de la plaine oloronaise sur fond de chaîne pyrénéenne.

FETE DE LA RANDONNEE DU 30 SEPTEMBRE.



Les 6 communes et une trentaine de bénévoles des associations et des comités des fêtes de la vallée ont souhaité organiser une fête pour découvrir la Josbaquaise. C'était aussi une opportunité de nous associer aux Virades de l'Espoir pour vaincre la mucoviscidose, et à la journée de la 2^{ème} ginguette du Comité des Fêtes de St Goin. La manifestation a été marquée par l'intervention de Marjorie, jeune femme atteinte de mucoviscidose.

Un beau moment de rencontre sous le soleil, qui a connu le succès escompté: 170 randonneurs + 66 pour la rando poussettes + 20 cyclistes.

2106 € de dons aux Virades de l'Espoir.

Rendez-vous est déjà pris pour renouveler l'opération le dimanche 29 septembre 2019.

11 NOVEMBRE 2018 : CELEBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE :

Seul, le temps atteste de l'importance des choses :

Que plus d'une centaine de personnes aient participé, cent ans après, à cette commémoration au monument aux morts, à l'image de la fièvre mémorielle qui s'est emparée de notre pays, ne peut que nous renforcer dans cette idée que la guerre 14/18 restera dans l'histoire comme la grande guerre.

Des millions d'hommes ont connu l'horreur, des millions de familles, la douleur.

Des millions de soldats sont morts.

Les enfants de l'école ont rendu un émouvant hommage aux 13 jeunes de notre village qui ont donné leur vie pour la patrie, en présentant les recherches effectuées sur chacun d'eux sous la conduite de leur professeur et en chantant la Marseillaise. De mémoire de nos concitoyens, jamais on n'avait vu autant de monde au 11 Novembre.

En visite dans un village, il faudrait prendre le temps de lire la longue litanie des noms gravés sur les monuments aux morts : ils mériteraient bien cette forme d'hommage.

La mémoire collective restera pétrifiée, comme 14/18 dans la pierre de l'histoire.



UNE CABINE A LIVRES POUR RECYCLER ET EVITER DE GASPILLER !



Il aura fallu plus d'un an pour que l'idée de Véronique BERARD se concrétise, mais ça y est ! Elle est en place, belle et opérationnelle !

Et elle ne nous a presque rien coûté (que les autocollants décoratifs des vitres : facture ARTIFIX 150 €).

Merci aux bénévoles du Conseil Municipal renforcés par Pierre CASSOU et Christian POEY qui sont allés à St Paul Les Dax la chercher (cadeau de France Télécom), à Bruno et Belmiro qui l'ont installée lors de la journée citoyenne, à Vincent PERRY qui a confectionné le rayonnage, etc....



Les boîtes à livres fonctionnent sur un principe simple et écologique : plutôt que de jeter, inciter les lecteurs à donner. Et aussi lorsque vous aimez tellement un livre, plutôt que le garder pour vous, vous souhaitez le partager avec d'autres. Il vous suffit donc de le placer dans la cabine et d'espérer qu'un futur lecteur l'appréciera autant que vous.... Et peut-être le repartagera.

Vous apportez ou vous prenez : tout est disponible et gratuit

Notre modeste contribution au rapport d'Eric ORSENNA qui préconise de renforcer le rôle de « tiers lieux » des bibliothèques.

J'HABILLE MON TERRITOIRE :

Courant juin, vous avez vu les arbres, les bancs le mobilier urbain, s'habiller comme s'ils avaient froid.

Il s'agissait de la création d'un événementiel national de tourisme culturel à propos du patrimoine textile. La CCHB a porté ce projet sur notre territoire et tous les villages de notre vallée ont rivalisé de réalisations artistiques éphémères.

Marie Helène Nodin et Anne Marie Mousques ont ainsi habillé les platanes de la cour de l'école.

Cette action s'inscrivait également dans le cadre du Festival des tissus, dans notre région héritière d'une longue tradition artisanale textile.



UNE NEEE D'HELICOPTERES SE POSE A GEÛS

Samedi 15 septembre, 15 hélicoptères se sont posés dans un pré gracieusement mis à leur disposition devant la gare. Ils avaient prévu cette escale (préparée 2 mois auparavant avec nous), sur leur plan de vol à destination du Portugal.

Venus de Bourg en Bresse, membres de l'héliclub de l'Ain, et favorisé par la météo, ils ont pu apprécier la beauté du site, le calme de la vallée, la qualité de l'accueil et la gastronomie locale.



Un fait divers peu banal sur notre territoire.

LAISSEZ-VOUS CONTER GEÛS

Notre village a été retenu dans le cadre de l'opération « laissez-vous conter ». Il s'agissait d'organiser un parcours guidé par les médiateurs culturels du Pays d'Art et d'Histoire. Lors d'une réunion préparatrice, Paul Perry, avait été convié au titre de personne ressource, mémoire du village. L'animation, programmée le dimanche 16 décembre au matin, et à laquelle vous avez été invités a malheureusement été annulée au dernier moment à cause d'une météo exécrable ; mais elle a été reportée à des jours meilleurs de cette année et vous y serez de nouveaux invités.

RESULTAT DU RECENSEMENT effectué du 9 janvier au 27 février 2018

Nous sommes maintenant 251 habitants sur la commune, dont la population continue donc d'augmenter.

LUTTE DURABLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.

Depuis plus de 10 ans, le frelon asiatique prolifère et étend son territoire...

Prédateur important des abeilles, il menace l'équilibre de la biodiversité.

Il nous faut informer, sensibiliser et agir. Car en étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit qu'il est possible d'agir individuellement et utilement.

En effet, les nids construits se vident en hiver car l'ensemble des ouvrières meurent. Seules les reines se camouflent (dans des arbres creux, dans des troncs...).

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment-là qu'il faut agir, en disposant dans nos jardins des pièges pour attaquer ces futures fondatrices de nouveaux nids ; car une seule reine peut donner 300 frelons. Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer 3 trous et de verser à l'intérieur 10 cm d'un mélange composé d'1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis (**le cassis est nécessaire pour attirer les frelons tout en éloignant les abeilles**).

LETTRE DE FRED VARGAS : PROPOSITION DE LECTURE POUR COMMENCER L'ANNÉE

Un texte fantastique, cruellement d'actualité : extrait

Nous y voilà... nous y sommes...dans le mur, au bord du gouffre, comme seul l'homme sait le faire avec brio, qui ne perçoit la réalité que lorsqu'elle lui fait mal.

*Telle notre bonne vieille cigale, à qui nous prêtons nos qualités d'insouciance, nous avons chanté, dansé. Quand je dis « nous », entendons un quart de l'humanité tandis que le reste était à la peine. Nous avons construit la vie meilleure, nous avons jeté nos pesticides à l'eau, nos fumées dans l'air, nous avons conduit trois voitures, nous avons vidé les mines, mangé des fraises du bout du monde, nous avons voyagé en tous sens, **nous avons éclairé les nuits**, nous avons chaussé des tennis qui clignotent quand on marche, nous avons grossi, nous avons mouillé le désert, acidifié la pluie, créé des clones, franchement on peut dire qu'on s'est bien amusés.*

On a réussi des trucs carrément épatants, très difficiles, comme faire fondre la banquise, glisser des bestioles génétiquement modifiées sous terre, déplacer le Gulf Stream, détruire 1/3 des espèces vivantes, faire péter l'atome, enfoncer des déchets radioactifs dans le sol, ni vu, ni connu.

Franchement, on en a bien profité... et on aimerait continuer...

*Mais voilà ... **la mère Nature**, épuisée, souillée, exsangue, nous ferme les robinets de pétrole, de gaz, d'uranium, d'air, d'eau.*

Son ultimatum est clair et sans pitié : sauvez-moi ou crevez avec moi.

Il y a du boulot, plus que l'humanité n'en eut jamais. Nettoyer le ciel, laver l'eau, figer le nucléaire, éteindre en partant, ramasser les ours blancs, veiller à la paix, trouver des fraises à côté de chez soi ... être solidaire. Avec le voisin, avec l'Europe, avec le Monde...

Colossal programme que celui de la 3^{ème} révolution....

COMITÉ DE FETES

Une fois encore, merci à notre comité qui nous a concocté de belles fêtes du 15 août avec, en apothéose le traditionnel feu d'artifice tiré sous les meilleurs auspices météo. Nous attirons à nouveau votre attention sur l'importance de la quête des baladins en juillet août pour récolter votre participation et assurer le complément indispensable de la subvention municipale permettant un programme de qualité. Merci encore à Anaïs, notre présidente et aux membres du comité : Fanny, Florent, Emilie, Clément, Laurie, Célia, Noélie, Mathieu, Lucas, Clémence ...etc

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 16 ans ? C'est le moment de vous faire recenser en mairie : **c'est une obligation aussi bien pour les filles que pour les garçons.**

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée en mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours, et le fichier du service national avec les données du recensement servira à l'inscription automatique sur les listes électorales.

GENERATION MOUVEMENT

Le nom de cette association autrefois appelée « club du 3^{ème} âge » est tout à fait emblématique de ce que sont maintenant les séniors : des gens qui bougent, qui voyagent et qui pratiquent de multiples activités. Bonne humeur et convivialité assurées les 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi de chaque mois à la salle multi-activités de Saint-Goin.

-Président : M Jean-Marie BARBASTE

-Trésorière : Mme Marie-Josée RABÉ

ETAT CIVIL :

Naissances :

- ❖ Arno DAVID de Kévin et Emilie RICARD le 20 juin 2018
- ❖ Raphaël SAMITIER de Julien et Vanessa POUYANNE le 27 août 2018.

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents et adresse ses vœux aux nouveaux nés.

Décès :

- ❖ Mireille DIMECH, fille de M. DIMECH le 10 avril 2018 dont les cendres ont été dispersées au jardin du souvenir le 14 avril.
- ❖ Léonide LALANNE née à GEUS le 22 avril 1928 et décédée à Oloron le 17 septembre 2018 (transcription de décès).
- ❖ Jean Robert MARRU décédé le 3 octobre 2018 à PAU.

Nous présentons nos amicales condoléances aux familles.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et Jeudi : 9 h/12 h (fermé au public sauf urgence)
 14 h/17 h

